

## DESCRIPTION

**Harmony Mortier Ciment colle** est mortier de surfacage à base de liant hydraulique modifié par des additifs et résines de très hautes performances. Il doit être utilisé comme primaire pour remplir les joints des carrelages et remettre le niveau à zéro avant l'application de Harmony Béton ciré.

## CARACTÉRISTIQUES

Type : Mortier de surfacage / Primaire Granulométrie : 0/0,05mm

Conditionnement : 4 Kg, 10 Kg, 20 Kg

Adhérence sur béton normalisé : > 2.2 MPa

Consommation : 1,8 kg/m<sup>2</sup> soit 10 à 12 m<sup>2</sup> en 1 mm

Sec au touché au bout de 6 à 8 heures selon température ambiante

Recouvrable sous 12 heures

Conservation : 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert et stocké dans un endroit sec et hors gel.

Garantie : RC fabricant Conforme à la Norme NF EN 13813

## OUTILS NÉCESSAIRES / CONSEILLÉS



Lame à  
lisser



Lisseuse  
inox



Éponge



Gants de  
protection

Nettoyage des outils à l'eau après utilisation.

## PRÉPARATION & SUPPORT

Le support doit être résistant, sain, solide, propre, sec et sans humidité. Utiliser Harmony Nettoyant neutre pour tout nettoyage nécessaire (graisse, huile, salissures).

Appliquer Harmony Prim plus uniformément au rouleau sur le carrelage sans laisser de manque.

**Temps de séchage : De 30 minutes à 2 heures** selon la nature du support et la température ambiante. Harmony Prim Plus peut être recouvert par le Mortier ciment colle dès qu'il est sec au toucher.

## MISE EN OEUVRE

Le Mortier Ciment colle est prêt à l'emploi.

Pour 20 kg de ciment colle, mélanger avec 5.5 à 6 litres d'eau pendant 3 mn minimum avec un mélangeur.

Pour 10 kg, mélanger 2.7 à 3 l d'eau.

Pour 4 kg, mélanger 1 à 1.2 l d'eau.

Appliquer sur le carrelage à l'aide de la lisseuse inox ou de la lisse en recouvrant totalement la surface (joint et carrelage).

Avant sa prise, lisser le avec l'éponge ou la taloche éponge afin de faire disparaître toute irrégularité.

Ne pas utiliser par temps ou risque de gel.

Sec au bout de 6 h à 8 h minimum selon la température et l'humidité ambiantes.



04.42.20.10.09



Contact@harmony-beton.com

*Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. En raison de la diversité des possibilités d'emploi, de mise en œuvre et des contraintes liées aux conditions d'application ou aux caractéristiques du subjectif, ces informations sont données à titre d'information et ne peuvent être considérées comme argument juridique. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure.*

Version du 01/01/2023

## RETROUVEZ NOUS :



@harmony\_beton



@harmony\_beton



@HarmonyBetonVideos



04.42.20.10.09



Contact@harmony-beton.com



HARMONY BETON

235 Rue du Bouleau, 13109 Simiane-Collongue



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).